



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE JONZIER-EPAGNY
(74520)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Feuillet n°2026 -
Séance du 26 mai 2026	
Nature de l'acte :	Délibération n° 20262605 - 030

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mai à 20h, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Michel MERMIN, Rémi LAFOND, Virginie MOURIER, Vincent RONAT Anne EYCHENNE, Rafaele SIBIO, Vanessa GRANDJON NAVILLE, Margaux SCHAAR, Hélène JOLY, Céline TARDY-RICHARD, Boris LABOURIER, Aurélie BOUTEILLE, Julien SAUVAL.

Procurations : Téo EGIDO-PENALVER à Michel MERMIN et Lionel TERRAIL à Julien SAUVAL.

A été nommé secrétaire : Rémi LAFOND

Objet : CCG – Désignation du représentant intercommunal à la CLECT :

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas élire à bulletins secrets le délégué à la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCG.

Après en avoir délibéré, à mains levées et à l'unanimité, le conseil municipal, décide d'élire le représentant comme suit :

- **CLECT** : (Commission locale d'évaluation des charges transférées) : **M. Michel MERMIN**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

**Le Maire
M. MERMIN**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15
Date de la convocation		
21/05/2026		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le		
Publication le		
Les signatures suivent au registre		